

TRAVERSEE DE L'ARDECHE
Massif Central – Monts d'Ardèche – Monts du Velay
Sur la ligne de partage des eaux et le GR7
Randonnée itinérante sans sac
7 jours / 6 nuits / 6 jours de marche



L'itinéraire nordique de la montagne ardéchoise se situe sur la bordure orientale du massif central à une altitude comprise entre 1200 et 1750 mètres. Cette randonnée guidée à raquettes emprunte une partie du chemin de randonnée GR7® et la fameuse ligne de partage des eaux qui, ici, sépare les bassins versants de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Le parcours chemine sur de larges crêtes, où des paysages ouverts constitués de landes ou de prairies alternent avec de belles forêts de sapins et de hêtre. Si la position privilégiée de ces hautes terres offre aux randonneurs de magnifiques panoramas sur les vallées et l'ensemble de la chaîne des Alpes, c'est surtout un volcanisme omniprésent qui va le surprendre tel le plus célèbre d'entre eux, le Mont Gerbier de Jonc et les sources de la Loire ou encore la Vestide du Pal, un des plus grands cratères d'Europe. Ces sites géologiques au cœur du parc naturel régional des monts d'Ardèche ont été labélisés Géopark par l'UNESCO.

Depuis peu, la ligne de partage des eaux a vu la naissance d'un parcours artistique, à ciel ouvert, d'œuvres contemporaines qui viennent s'intégrer dans cette nature encore bien préservée et relativement isolée.

Dans ces contrées reculées au cœur de grands espaces, cette randonnée guidée à raquettes est certainement l'une des plus belles du Massif central dont vous garderez un souvenir inoubliable.

GR7® : chemin de grande randonnée qui rejoint les Vosges aux Pyrénées en suivant exclusivement la ligne de partage des eaux (ligne géographique entre deux bassins versants).

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 17h00 aux Etables au gîte le Chalet d'Ambre

Hébergement en chambres de 2 à 4 personnes.

Jour 02 : Randonnée des Etables à Médille

Du village, nous partons vers le mont d'Alambre avant de rejoindre le sommet du Mont Mézenc. A 1 753 mètres d'altitude, le Mont Mézenc est le point culminant de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Un magnifique panorama à 360° sur les Monts d'Ardèche et l'Auvergne s'offre à nous. Nous descendons vers les dents du diable, 2 rochers qui attestent l'origine volcanique du massif.

Nous continuons jusqu'à la bordure du cirque de Médille où nous dominons la ferme qui nous accueille pour cette étape.

Hébergement en gîte, dortoir de 6 à 8 personnes.

Dénivelée : + 610 m ; - 580 m Horaire : 5h00 de raquettes Distance : 13 km

Jour 03 : Randonnée de Médille à Bachasson

Nous rejoignons le col et le cirque des Boutières avec ses beaux points de vue sur les suc (sommets) alentours et le rocher de Cuzet. Descente jusqu'au Col de la Clède qui se trouve au-dessus du vallon de l'ancienne Chartreuse de Bonnefoi. Nous suivons le chemin de randonnée GR7® puis nous montons au sommet du Suc de la Lauzière où un panorama exceptionnel nous attend sur le Mont Mézenc, le Mont Gerbier, les Alpes et les Cévennes.

Belle descente à travers bois et pâturages enneigés pour rejoindre le Mont Gerbier de Jonc.

Hébergement en gîte, dortoir de 12 personnes.

Dénivelée : + 630 m ; - 620 m Horaire : 4h00 de raquettes Distance : 14 km

Jour 04 : Randonnée de Bachasson à Sagnes-et-Goudoulet

Nous passons le Sagnas avant d'atteindre le plateau de les Coux. Nous montons jusqu'au sommet de cet ancien volcan qui présente une forme tabulaire atypique et don ambiance un peu mystique avec sa table du diable.

Puis nous prenons la direction de la tour à eau, œuvre de Gilles Clément, édifée sur la ligne de partage des eaux. Enfin, la redescente sur le village de Sagnes-et-Goudoulet et ses pâturages recouverts d'une bonne couche de neige souvent balayée par les vents.

Hébergement en gîte d'étape, petits dortoirs de 6 personnes

Dénivelée : + 480 m ; - 460 m Horaire : 4h30 de raquettes Distance : 13 km

Jour 05 : Randonnée de Sagnes et Goudoulet au Rousset du Lac

Nous montons dans les bois puis longeons la crête et observons la ligne de partage des eaux aux mires de Pra Pouzol. Nous rejoignons la forêt de Bauzon. Très belles forêts traversées par le le GR®7 où la faune sauvage trouve un abri durant la période hivernale.

Nous découvrons un nouveau volcan : la Vestide du Pal, un des plus grands cratères d'Europe (de type Maar). Nous arrivons au Lac Ferrand puis à la ferme du Rousset du lac.

Hébergement en dortoir de 12 personnes.

Dénivelée : + 380 m ; - 460 m Horaire : 5h00 de raquettes Distance : 16 km

Jour 06 : Randonnée de Rousset du Lac au Col de Chavade

Après le sommet du suc de Bauzon, cet ancien volcan, vous vous dirigez vers le petit Narçon, Fonbonne et le Passadou après avoir traversé le Chambonnet. Entre zones de pâturages et vallons, vous croisez quelques fermes isolées avant de descendre vers le village de Mazan l'Abbaye et les ruines de l'ancienne abbaye cistercienne qui est aujourd'hui le support d'une oeuvre d'art contemporain sur le parcours artistique du partage des eaux. La randonnée continue par une belle piste forestière à travers la forêt de Mazan autrefois propriété des moines cisterciens. Du Cros de Boutazon, vous dominez la haute vallée de l'Ardèche ; cette célèbre rivière prend sa source à quelques centaines de mètres de là.

Dénivelée : + 370 m ; - 340 m

Horaire : 5h30 de raquettes

Distance : 15.5 km

Jour 07 : Randonnée du col de la Chavade à la Croix de Bauzon

Après le col de la Chavade, la ligne de partage des eaux et le GR7® continuent par des landes et des zones d'estives jusqu'au col du Pendu. Du col il est possible de monter aux Valadous, joli sommet plein de bruyère avec vue à 360° puis rattraper la piste de Pergeyres qui longe la crête et mène jusqu'à la station de la Croix de Bauzon.

Transfert retour vers les Estables en fin d'après-midi.

Dénivelée : + 395 m ; - 295 m

Horaire : 5h00 de raquettes

Distance : 14 km

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 1 à partir de 17h00 aux Estables en Haute Loire

Accès voiture : Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire.

- Si vous arrivez par Aubenas :

Vous sortez d'Aubenas en direction du Puy-en-Velay par la N102. Au village de la Bégude, vous prenez direction Vals les Bains par la D578 jusqu'au village et col de Mézilhac. Vous tournez à gauche au col en direction de Lachamp Raphaël sur la D122. Vous traversez Lachamp Raphaël puis vous prenez direction Le Mont Gerbier de Jonc. A Bourlatier, vous tournez à droite sur la D378, toujours en direction du Mont Gerbier de Jonc, puis vous prenez la direction Les Estables.

- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :

Vous sortez du Puy-en-Velay et vous prenez la D15 direction Valence, puis la D535 direction le Monastier sur Gazeille. Après avoir traversé le Monastier Sur Gazeille, vous restez sur la D535 puis la D631 en direction de Les Estables.

Accès train : gare du Puy en Velay

Puis transfert jusqu'aux Estables.

Rendez-vous à la gare du Puy en Velay à 17h30

Navette en supplément (voir dans dates et prix) (réservation obligatoire au moment de la réservation)

Un seul transfert entre Le Puy et la Montagne Ardéchoise aux horaires indiqués ci-dessous. Vous devrez prendre vos billets de train en fonction de ces horaires car il n'y aura pas d'autres navettes (agence ou taxi privé).

Voici les horaires (à vérifier au moment de l'achat de votre titre de transport) :

| A l'aller | | Au retour | |
|---------------------------------------|-------|----------------------------------|-------|
| Rendez-vous gare SNCF du Puy en Velay | 17H30 | Dépose gare SNCF du Puy en Velay | 18H00 |

Si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

DISPERSION

Le jour 7 après le transfert la Croix de Bauzon aux Estables. Arrivée aux Estables vers 17h30.

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous consulter

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

Marcheurs contemplatifs + à sportifs.

Randonnée assez difficile

EFFORT : PEU DIFFICILE. La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées

TECHNICITE : Niveau 3 : PEU DIFFICILE. Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.

RISQUES : PEU ÉLEVÉ. Niveau peu élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée.

HEBERGEMENT

Les hébergements sont des gîtes d'étapes (petits dortoirs de 5 à 12 personnes).

Chaque matin, au départ, on vous remettra un pique-nique avec salade composée, fromage, pain et fruits (n'oubliez-pas votre boîte hermétique et vos couverts, indiqués dans la liste du matériel à prendre).

TRANSFERTS INTERNES

Des déplacements en bus sont prévus et inclus dans nos prestations.

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transférés par la route et vous les retrouvez chaque soir en arrivant à l'hébergement.

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de la journée.

Vos bagages doivent être prêts impérativement avant 9h ou suivant indication horaire. Ils seront déposés entre 9h et 16h à l'hébergement suivant.

Information : Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (valise, sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg. Un supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

GROUPE

Groupes constitués de 5 à 12 personnes.

A partir de 16 ans

ENCADREMENT

Cette randonnée est guidée par un accompagnateur en moyenne montagne diplômé d'état. L'accompagnateur en montagne encadre et conduit les groupes en moyenne montagne sur sentiers et hors sentiers, dans les règles de sécurité. Il fait aussi découvrir la faune et la flore des milieux naturels ainsi que le patrimoine et l'histoire des habitants, paysages et montagnes traversés. Il est l'interlocuteur privilégié du groupe et sera à l'écoute de vos attentes ou petits soucis inhérents à la randonnée.

MATERIEL FOURNI

Possibilité de louer du matériel (voir dates et prix)

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr



LISTE DES AFFAIRES A EMPORTER

Vêtements : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite. Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer « une ascension » vêtu d'une veste polaire.

Pour la randonnée

- Sac à dos 40 litres minimum
- Chaussures de randonnées montantes et étanches
- Veste type Gore-tex avec capuche
- Pantalon ou surpantalon étanche
- Pantalon de randonnées et short pour les séjours en été
- Veste polaire
- 2 paires de gants (léger et épais)
- Bonnes lunettes de soleil
- Protection lèvres et peau
- Une paire de guêtres
- Une couverture de survie (obligatoire)

Pour vos bagages qui seront transportés par véhicule : Sac de voyage ou valise n'excédant pas 12 kg.

Pour les piques niques

Une boîte plastique étanche contenance 500 à 750 ml.

Couverts, couteau

1 ou 2 gourdes, capacités 1 à 1.5 litres.

1 Thermos pour les séjours neige

Pour le soir

- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Une tenue vestimentaire de rechange
- Affaires de toilettes au minimum

Pour les chambres d'hôtes ou hôtels

Draps, couvertures et serviettes fournis

Pour les gîtes d'étape

- Draps cousus (couverture fournies) ou sac de couchage
- Serviette

Petite pharmacie personnelle

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies
- Vos médicaments personnels...

Une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

DATES ET PRIX

Dates 2025 : Du Dimanche au Samedi (dates à la convenance du groupe, sous réserve de disponibilité dans les hébergements.

Uniquement pour groupe constitué à partir de 5 personnes.

Jeune dès 16 ans

Prix par personne : 755 €

- Location raquettes et bâtons (5 jours) : 50 €
- Transfert aller /retour Gare SNCF Le Puy en Velay – Les Estables : 22 €/personne (base 5 personnes inscrites)
- Nuit supplémentaire en demi-pension : 65€/personne en formule gîte ou 80€ en formule confort

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension, du dîner du jour 1 au pique nique du jour 7
- Les pique-niques
- Vin et café (hors apéritif)
- L'encadrement
- Le transport des bagages
- Le transfert retour du jour 7 aux Estables

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Le transfert aller/retour gare SNCF Le Puy en Velay aux Estables :
- Les dépenses personnelles, les boissons, le transport, ainsi que les assurances annulation, assistance et rapatriement.
- L'équipement individuel
- La location du matériel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : www.sncf-connect.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex